



Lammersart, le 18 juin 2016

**Association de particuliers producteurs  
d'électricité solaire, Nord - Pas de Calais**  
232 Rue de la Carnoy, 59130 Lammersart

CCI Nord de France  
Monsieur le Président  
299 boulevard de Leeds  
CS 90028  
59031 LILLE cedex

Objet : soutien au photovoltaïque

Monsieur le Président,

Notre association Solaire en Nord a fêté ses 10 ans d'existence en 2015. Née de la volonté de quelques particuliers producteurs d'électricité, elle n'a cessé d'intervenir en faveur du développement du photovoltaïque. Elle a démontré, chiffres à l'appui, que cette forme d'énergie est pertinente dans notre région.

Dans la lutte pour le climat et pour l'indépendance énergétique, le photovoltaïque est une composante incontournable et accessible à tous les citoyens.

Suite à la publication de l'ADEME en septembre 2015\*, la future réglementation thermique (RT 2020), qui devrait formaliser les conditions du BEPOS, pourrait être un facteur déterminant pour la dynamique de la filière PV. Compte tenu de l'état actuel de cette filière en Région, nous avons quelques inquiétudes. En effet celle-ci a vu son activité chuter de moitié par rapport à 2014.

Si on applique les perspectives du scénario de l'ADEME dans les Hauts de France, il faudrait envisager la création de 2500 emplois rien que pour les bâtiments neufs. Il en faudrait certainement plus pour faire face à l'essor de l'autoconsommation sur le bâti ancien principalement pour les activités tertiaires.

Déjà en 2011, notre association avait estimé le potentiel de création d'emplois découlant du SRCAE entre 6000 et 9000 pour le Nord, Pas-de-Calais. Malheureusement, les objectifs du SRCAE ne seront pas tenus. La puissance photovoltaïque installée étant tombée actuellement à 4 MWc par an, comment faire face, en 2020, à la demande liée au seul BEPOS évaluée à 72 MWc ?

Une filière locale serait bénéfique sur le plan économique et social.

Si nous souhaitons des entreprises qualifiées avec de nombreux emplois et pourquoi pas des panneaux estampillés "Hauts de France", nous pensons que c'est maintenant qu'il faut agir.

Pour leur part, les associations Solaire en Nord et Solis ont contribué avec opiniâtreté au maintien d'une partie de la filière en initiant le développement de coopératives citoyennes comme Solis Métropole avec le soutien de collectivités.

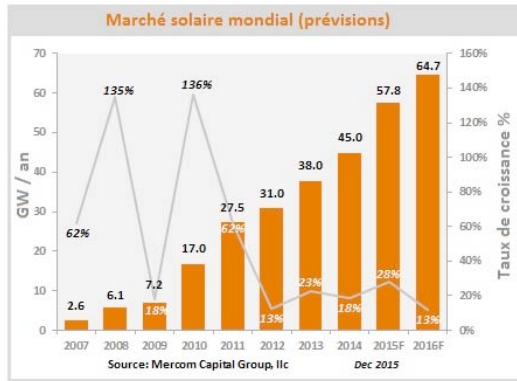
Nous espérons qu'en tant que Président de la CCI et du haut-commissariat à la réindustrialisation des Hauts-de-France, vous mettrez tout en œuvre pour trouver les méthodes et les moyens afin de développer cette filière prometteuse.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, nos salutations respectueuses.

Pour l'association Solaire en Nord,  
le Président, Thierry Janssoone.

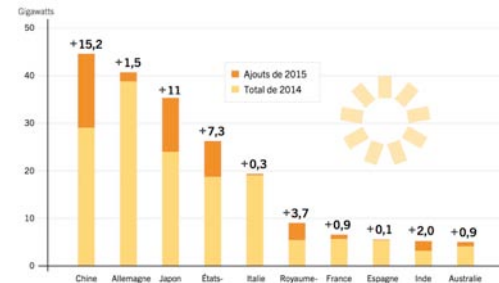
# Annexe - Situation du photovoltaïque 2015

## Une croissance mondiale de 28%



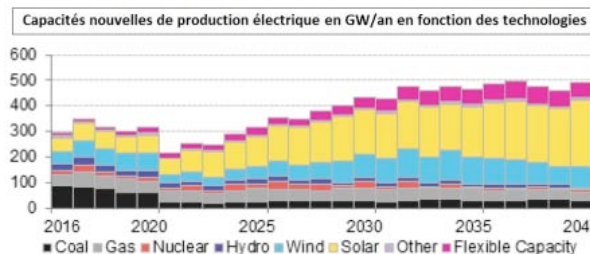
## Alors qu'en France

Elle n'est que de **16,9%**, elle était de 20% en 2014.  
 Puissance cumulée : 6,192 GW fin 2015  
 Hauts de France  
 Et de **3%** en région en baisse de la moitié par rapport à 2014 (6%)  
 Puissance cumulée : 0,124 GW fin 2015



On peut constater en le déplorant notre retard sur beaucoup de pays, notamment le Japon qui a installé l'an dernier plus de 10 GW ce qui correspond aux prévisions françaises sur 10 ans (2009-2019).

## Le solaire une énergie incontournable



## Développement exponentiel du secteur en 2020

La figure ci-dessous montre l'augmentation dans le temps de la capacité annuelle installée « sans subvention », détaillées par levier (BEPOS ou rentabilité) et par segment (centrales au sol, tertiaire, résidentiel).

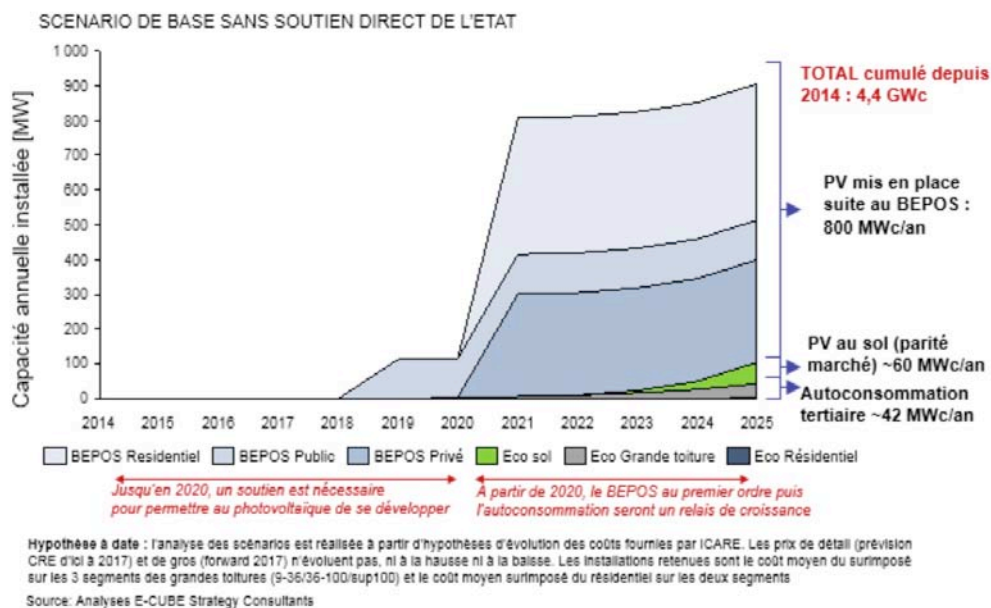


Figure 5 : Capacité annuelle installée dans le scénario de base

\*Filière Photovoltaïque Française : Bilan, Perspectives et Stratégie

[http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/photov-francaise-bilan-perspective-strategie\\_1.pdf](http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/photov-francaise-bilan-perspective-strategie_1.pdf)